

26.04.2019 – 09:00 Uhr

L'assureur-maladie CONCORDIA reverse tout son excédent de produits à ses assurés·es



Lucerne (ots) -

Pour CONCORDIA, l'année 2018 a été un franc succès sur le plan financier. Les coûts des prestations par

personne assurée ont chuté dans l'assurance obligatoire des soins (AOS), ce qui a permis de dégager un excédent de produits exceptionnellement élevé, de CHF 157 millions. Association à but non lucratif, CONCORDIA entend faire profiter sa clientèle de la totalité de son excédent de produits.

Contre toute attente, l'année 2018 a été marquée par un renchérissement négatif de 2.1 %. Dans l'assurance obligatoire des soins de CONCORDIA, cette évolution a entraîné un excédent de primes significatif par rapport aux prestations déboursées, malgré un résultat négatif pour les placements de capitaux. La loi sur la surveillance de l'assurance-maladie (LSAMal) permet dans ce cas aux assureurs-maladie de redistribuer, sous la forme d'un versement unique, une part des bénéfices obtenus aux assurés. Forte de sa bonne santé financière, CONCORDIA remboursera en 2019 les primes perçues en trop à ses clients et clientes disposant de l'assurance de base.

Ainsi, dans 22 cantons suisses, les assurés bénéficieront - pour la première fois en 2019 - d'une compensation des primes s'élevant à CHF 108 millions, en plus du versement déjà en cours issu des réserves à hauteur de CHF 55 millions (sous réserve que l'Office fédéral de la santé publique [OFSP] donne son approbation). Ce remboursement s'effectue conformément aux art. 17 et 18 LSAMal; le montant est calculé séparément pour chaque canton et dépend de l'excédent de primes encaissé dans le canton en question. La somme reversée variera entre CHF 50 et CHF 610 par adulte.

Grâce au contrôle des factures et à la gestion des prestations, CONCORDIA a économisé CHF 328 millions l'année passée. Parallèlement, pour chaque franc de prime versé pour les assurances selon la loi sur l'assurance-maladie, seuls 4.6 centimes ont été affectés aux charges administratives, tandis que le reste a servi à financer le paiement de prestations en faveur de ses assurés.

Par ailleurs, CONCORDIA a pu se réjouir de 14'000 nouvelles affiliations dans l'assurance de base en 2018.

Chiffres clés de l'exercice annuel 2018

- Assurés dans l'assurance de base en Suisse et au Liechtenstein au 1er janvier 2019: 632'000
- Collaborateurs et collaboratrices: 1'200
- Agences et agences locales: 200
- Frais d'administration dans l'assurance obligatoire des soins: 4.6 %
- Résultat de CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA avant provisions pour le versement en faveur des assurés: CHF 157 millions
- Résultat de CONCORDIA Assurances SA: CHF 60 millions
- Primes acquises pour toutes les branches d'assurance: CHF 2.8 milliards
- Charges de prestations: CHF 2.4 milliards
- Ratio combiné LAMal: 96.6 %
- Ratio combiné LCA: 86.7 %

Résultat global de toutes les branches d'assurance en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein

Le bon résultat de l'exercice écoulé est aussi bien attribuable à l'assurance obligatoire des soins qu'aux assurances complémentaires. L'ensemble des capitaux propres a augmenté de CHF 53 millions pour atteindre CHF 1.2 milliard, ce qui correspond à un taux de capitaux propres de l'ordre de 40 %. En outre, CONCORDIA dispose de toutes les provisions nécessaires pour honorer ses engagements financiers envers ses client·es à tout moment. Par rapport à l'année précédente, les primes acquises ont augmenté de CHF 136 millions (+ 5.0 %) pour totaliser CHF 2.8 milliards, tandis que les charges de prestations sont restées stables à CHF 2.4 milliards.

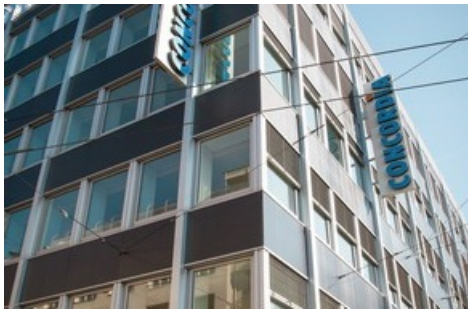
CONCORDIA gère des placements de capitaux à hauteur d'environ CHF 2.6 milliards. Ces fonds reflètent les provisions et les réserves. En raison de la situation difficile sur les marchés financiers, CONCORDIA a connu une performance négative en matière de placement avec des taux de - 2 % (CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accident SA) et de - 1.7 % (CONCORDIA Assurances SA). Il en est résulté une perte de quelque CHF 24 millions pour les placements de capitaux.

Vous trouverez de plus amples informations ainsi que la version intégrale du rapport de gestion à télécharger sur www.concordia.ch.

Contact:

medienanfragen@concordia.ch

Medieninhalte



Siège principal de CONCORDIA à Lucerne / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100004587 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "ots/CONCORDIA"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004587/100827380> abgerufen werden.